



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE

OCCUPATION D'UN ESPACE PUBLIC EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE REPONDANT AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Autorité gestionnaire accordant l'autorisation : Commune de Jard sur Mer

Contexte : La Commune de Jard sur Mer a reçu une demande d'occupation du domaine public enregistrée comme manifestation d'intérêt spontanée. Conformément aux articles L.2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontanée, la Commune de Jard sur Mer procède à une publicité afin de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

Mode de passation : procédure de sélection en application de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques.

Objet : Mise à disposition du domaine public en vue de la réalisation d'une activité économique permettant de répondre aux enjeux de transition énergétique.

Lieu d'exécution : Parking du Fief l'Abbesse, située rue du Fief l'Abbesse à Jard sur Mer

Caractéristiques principales : Surface disponible 550 m² pour une puissance de 100 kWc maximum par site.

Forme juridique de l'occupation: Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Durée de l'occupation/exploitation : Durée de 30 années à compter de la mise en service de l'équipement.

Conditions d'occupation : Investissements à la charge de l'occupant.

Contenu de la proposition :

- Note de présentation de l'opérateur (références et capacités professionnelles, techniques et financières),
- Dossier de présentation du projet envisagé (caractéristiques techniques et financières),
- Modèle de convention d'occupation temporaire du domaine public.

Critères de sélection :

- Performances en matière de transition énergétique (50%),
- Qualité de la proposition (40%),
- Coût global de la proposition (10%).

Contact et demandes de renseignements : Sophie MONTALETANG, Direction

Adresse à laquelle l'offre de manifestation d'intérêt concurrente doit être envoyée ou déposée :

Mairie de Jard sur Mer
Place de l'Hôtel de Ville
85520 JARD SUR MER
Avec la mention « Manifestation d'intérêt concurrente et objet ».

Date limite de réception des propositions : VENDREDI 10 AVRIL 2020 à 12h00

Le présent avis de publicité fait objet d'un affichage en mairie de la commune de Jard sur Mer et d'une publication sur le site internet de la collectivité à compter du mardi 10 mars 2020.